

## Point de situation sur l'eau potable à Groix

Une interdiction de boire l'eau du robinet sur l'île de Groix a été ordonnée jeudi 6 juillet par la préfecture du Morbihan et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Une cellule de crise a rapidement été mise en place rassemblant les représentants de la préfecture du Morbihan, de l'Agence Régionale de Santé, de Lorient Agglomération, de la mairie de Groix et de la Compagnie Océane. Tout est mis en œuvre pour faire face à cette situation d'urgence.

Dans le cadre de la surveillance continue de la qualité des eaux, une analyse effectuée sur le réservoir de Créhal à Groix a révélé ce jeudi la présence de trihalométhanes (THM) supérieure à la limite de qualité définie par le Code de la santé publique. En conséquence, la préfecture du Morbihan, et l'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS) ont prescrit l'interdiction de consommer l'eau du robinet pour la boisson sur la totalité de la commune de Groix jusqu'à nouvel ordre. L'usage de l'eau du robinet reste possible pour le nettoyage et la cuisson des aliments, l'hygiène corporelle, les usages ménagers (vaisselle, linge...), et ce, pour l'ensemble de la population (jeunes enfants compris).



### Une situation inédite

Durant l'été à Groix, afin de pouvoir répondre à la consommation accrue d'eau liée à la fréquentation touristique, l'alimentation en eau potable provient d'eau souterraine prélevée sur 4 points de forage (qui suffit à alimenter l'île durant l'année de septembre à juin), et d'eau de surface stockée au niveau du barrage de Port-Melin. L'eau souterraine et l'eau de surface font l'objet d'un traitement différencié à l'usine de Créhal. L'eau distribuée aux usagers en juillet/août peut donc provenir invariablement des points de forage ou de l'eau de surface.

Un phénomène multifactoriel à générer un problème d'exploitation à l'usine de Créhal sans qu'il puisse être déterminé à ce stade s'il provient du traitement de l'eau de surface ou de l'eau souterraine. Cette avarie entraîne un taux élevé de THM de 124 µg/L (la limite maximale autorisée étant de 100µg/L).

### Mise en place d'une cellule de crise

Cette cellule de crise a permis :

- De faire intervenir dès ce matin des chimistes pour tenter de rétablir dans les meilleurs délais la potabilité de l'eau au niveau de l'Unité de Créhal.
- D'enclencher la repise totale de l'ensemble du processus de traitement de potabilisation de l'eau avec un suivi renforcé (contrôles pluri hebdomadaires) de Lorient Agglomération et de l'ARS.
- De mettre en place des premières distributions de bouteilles d'eau (7 000) dès jeudi 6 juillet en soirée. Une distribution qui se poursuit aujourd'hui à la salle de fêtes de Groix (de 8h30 à

12h et 13h30 à 17h) avec une livraison de 43 palettes de bouteilles d'eau ce vendredi 7 juillet et sera assuré pendant toute la crise.

- D'élaborer une communication de crise afin d'informer le plus grand nombre d'habitants et professionnels de l'île avec une information aux habitants par SMS (près de 1700), puis diffusion par voie de presse, d'affichage sur l'île, lignes de bateaux, sur les réseaux sociaux et sites internet de la Préfecture / Lorient Agglomération et de la commune de Groix.
- De mettre en place la distribution des bouteilles d'eau de 1,5L à l'attention des habitants de Groix (dans la limite de 2 bouteilles/habitant/jour) avec les soutiens du maire de Groix, d'élus, d'agents des services de la commune et de Lorient Agglomération ainsi que des gendarmes.
- De renforcer la gestion des déchets en plastique « poubelle jaune » (recyclage des bouteilles). Des colonnes d'apport volontaire de 3 ou 4 m<sup>3</sup> et un bac de 660 litres ajoutées pour que les usagers qui viennent chercher leurs bouteilles d'eau pleines ramènent et contribuent au recyclage des bouteilles vides.

Les premiers résultats des nombreux prélèvements et contrôles en cours pourront être livrés en fin de semaine prochaine, le dosage du THM nécessitant un délai d'analyse incompressible.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

